



# LE PHARE

## SOMMAIRE

### Vie associative

- Le garage associatif ..... p. 2
- *Le Pescadou* naturellement ! ..... p. 3

### Solidarités

- *Welcome*, délit de solidarité ..... p. 4
- Ce n'est qu'un au revoir ! ..... p. 5
- Kivelur : l'école pour toutes ..... p. 11

### Témoignage

- Visite au T.A. de Versailles ..... p. 6

### Égalité des droits

- Roms : l'espoir malgré tout ! ..... p. 7
- Le droit à la différence ..... p. 10

### Société

- Pour un grand service public ... ..... p. 8
- d'Éducation et de Recherche ..... p. 9
- Luttés sociales aux Antilles ..... p. 12
- Activités de *Nouveaux Pas* ..... p. 13
- Le 19 mars au fil des ans ..... p. 13

### Le coin des poètes

- « Arcadie » (Hélène Joigner) ..... p. 14
- Un vrai festival de haïkus ..... p. 14

### Culture

- *Les Herbes Sauvages* (agenda) ..... p. 15
- « Les Ulis en Jeu » 16 mai 2009 ..... p. 15
- Exposition Duno'zarts ..... p. 16

Phare de l'Île Verte

## LE PHARE - 39

Édité par APEX \* ULIS  
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

**Directeur de publication :**  
Pierre Belbenoit, Président  
**Comité de Rédaction  
et maquette PAO :**

APEX \* ULIS  
ISSN 1622 - 8804



**Imprimerie**  
DOMIgraphic - 91353 Grigny  
Tél. 01.69.02.03.03

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 39 - Mai 2009

## ÉDITO.

## À VOUS DE JUGER

L'attachement de la Rédaction du *Phare* au respect de l'environnement ne date pas de la dernière pluie grenellienne. Outre les articles publiés à ce sujet depuis bientôt douze ans, une attention particulière a été, et reste, délibérément portée sur la publication elle-même.

• La transmission des projets d'articles, leur traitement, la mise en page et les relations avec les auteurs se font surtout de manière électronique, ce qui limite l'utilisation de papier et les déplacements.

• La confection est réalisée par une imprimerie proche des Ulis, ayant le label « Imprim'vert » (procédés les plus écologiques possibles dans toute la chaîne de production, récupération et élimination des déchets, ...). Les numéros 36 et 37 ont été imprimés sur du papier PEFC, issu à 70% au moins de forêts gérées durablement. Cette norme prend en compte la variété et la diversité des forêts, et est basée sur le respect des fonctions principales de la forêt : environnementale, économique, sociale. Le numéro 38 a été imprimé sur du papier 100% recyclé, plus cher malgré sa qualité moindre. Le présent numéro 39 est imprimé sur du papier mixte à 40/60 (40% de FSC et 60% de recyclé). Dans tous les cas, les encres sont dites « 100% végétales » (les solvants sont des huiles végétales).

• La livraison est faite par un véhicule adapté au volume. La diffusion en ville est assurée par un réseau pyramidal (répartiteurs et distributeurs de proximité), ce qui réduit l'utilisation de véhicules à moteur...

La Convention d'objectifs 2009<sup>(1)</sup> est-elle appliquée ainsi concernant le respect de l'environnement ? À vous de juger.

**Pierre Piquepaille**  
pour la Rédaction du *Phare*

(1) Extrait de la Convention dûment signée avec la mairie des Ulis le 14 mars 2009 :

La publication devra être imprimée sur du papier et avec des encres conformes aux règles de respect de l'environnement sur lequel la municipalité s'est engagée \*.

\* Papier issu de forêts gérées durablement et dont le maintien de la diversité biologique est garanti.



## Le Garage Associatif Ulissien met la mécanique à votre portée



L'association a fêté ses 20 ans en 2007 ! Chaque samedi, des membres bénévoles se retrouvent au local que l'association a aménagé dans l'un des bâtiments de l'ancienne ferme du Grand Vivier (1), située dans le Parc d'Activités de Courtaboeuf. Là, pendant deux heures ou davantage, ces bénévoles pratiquent la mécanique sur leur voiture ou leur moto personnelle (tous les samedis, entre 9 h et 18 h, excepté le matin du premier samedi du mois).

Le *Garage Associatif Ulissien* vous permet de réaliser vous-même l'ensemble de vos travaux automobiles, sauf la peinture. Fonctionnant sur le principe de l'entraide, chaque membre peut être conseillé ou se faire aider bénévolement par d'autres adhérent(e)s. En pratique, un roulement est organisé et chaque permanence est assurée à tour de rôle par un membre de l'association (le planning des permanences est consultable sur le site internet de l'association).

Attention : les travaux de grosse mécanique ont impérativement lieu dès le samedi matin, car on ne peut pas laisser de véhicules dans les locaux à la fin de la journée.

Les locaux permettent d'intervenir simultanément sur 4 véhicules sous abris et les 2 cours extérieures peuvent recevoir une dizaine de voitures. Ils offrent aussi une rampe de vidange et un espace de lavage. L'équipement comprend des moyens de levage, une rampe pour intervenir sous le véhicule et l'outillage adapté aux travaux automobiles.

En outre, les adhérent(e)s du *Garage Associatif Ulissien* se retrouvent autour d'un barbecue, lors de la journée nettoyage, ou encore sur le stand de l'association, pendant la Fête de la ville.

Adhésion possible dès 18 ans. Montant de la cotisation annuelle : Ulissien(ne)s 35 € ; non Ulissien(ne)s, 45 €. Plus 10 € pour tous de droit d'entrée, la première année.

**Frédéric Roussel**

*Président de l'association*

**Garage Associatif Ulissien**

**Ferme du Grand Vivier**

**13 avenue des Andes**

**91940 LES ULIS**

**Tél. (juste le samedi) : 01 69 28 00 90**

**Site : <http://garage.asso.ulis.free.fr>**

Pour une ville plus belle. Une des missions du *Garage Associatif Ulissien* est de fournir une alternative à la mécanique sauvage, pratiquée dans la rue. En réalisant mes travaux automobiles au sein du *Garage Associatif Ulissien*, cela peut m'éviter de laisser : de l'huile dans ma rue ; des pièces de mon véhicule dans mon parking ; des épaves dans ma ville !

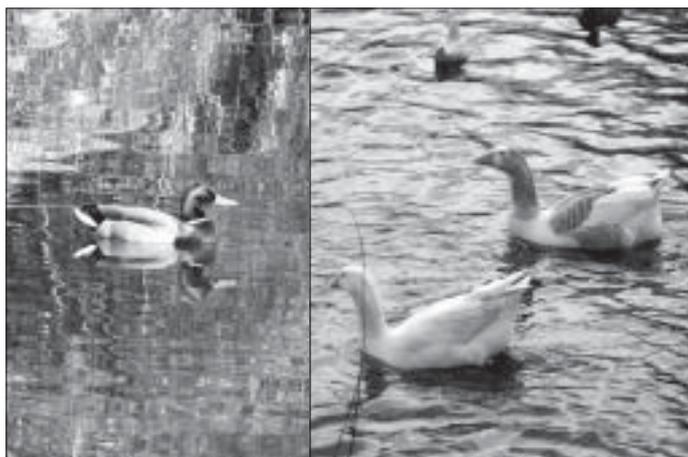
(1) Le *Garage Associatif Ulissien* ne se focalise pas uniquement sur les joies de la mécanique. Ainsi, par exemple, le site internet de l'association comporte une notice d'histoire locale sur le **Grand Vivier**, documentée depuis le XI<sup>ème</sup> siècle ! [NDLR : sur l'histoire locale des Ulis et de ses environs, voir également le numéro 30 du *Phare*]

## LE PESCADOU NATURELLEMENT !

C'est au Conseil municipal du 25 janvier 1980 qu'a été délibérée et adoptée la création d'une commission extra-municipale afin de gérer et d'administrer la pêche dans les étangs de la commune des Ulis. Le nom du *Pescadou* provient de la région provençale, où il désignait autrefois une personne qui vivait péniblement de sa pêche sans toutefois en faire son métier.



En 2001, cette commission a dû être transformée en association loi 1901, afin d'être en concordance avec la fiscalité de l'époque. Tout en gardant les tâches de la commission (la gestion et l'administration de la pêche), *Le Pescadou* s'est donné, au fil des années, d'autres buts et notamment celui d'attirer les enfants vers une nature toute proche d'eux mais qu'ils ne connaissaient pas. Notre première initiation à la pêche, avec la classe de cm1/cm2 des Avelines en 2001, a été une découverte, aussi bien pour les enfants et les maîtres que pour les membres du Bureau : ça collait ! Pour l'enfant le plus terrible de la classe, qui est resté durant 5 heures assis devant son bouchon, pour les maîtres, qui ont passé une journée de repos, et pour nous, malgré les quelque 150 lignes à démêler et à refaire, cette journée s'est terminée dans la satisfaction générale. Une anecdote nous a marqués : nous nous sommes aperçu que les parents, en suivant leurs enfants parce qu'il fallait les accompagner, retrouvaient inconsciemment leur esprit d'enfant. La pêche est une source de détente, de repos et, surtout, elle leur a permis de se retrouver dans la nature, à partager avec leurs enfants des sentiments vécus autrefois.



Aux Ulis, nous avons une chance extraordinaire : celle de pouvoir entrer, à 50 m du premier immeuble, dans un parc magnifique, que j'ai appelé « la perle verte des Ulis » lors de l'exposition à la médiathèque, en juin 2008. Croyez-moi, je n'ai pas exagéré ; il suffit de faire le tour des étangs pour en juger par vous-même. Au détour d'un sentier, vous découvrirez un paysage inconnu, une panoplie de couleurs qui change selon la saison, et les gardiens du parc : les oies, un héron qui pêche, ou bien un col vert qui surveille ses arrières, ou tout simplement un rat qui fait le ménage de l'étang. Vous sentirez alors que la vie est là, bien présente, en accord parfait avec une nature qui ne demande qu'une seule chose : « laissez-moi vivre ». Alors pourquoi, en décembre 2007 et janvier 2008, l'étang a-t-il charrié une tonne de carpes mortes que nous avons dû envoyer à l'incinérateur ? Pollution ? Ou manque de responsabilité ? Que cela ne se reproduise plus, et nous y veillerons !

Mais, pour 2009, tous les espoirs sont permis, que ce soit avec les adhérents qui font une pêche « NO KILL » (c'est une remise à l'eau de tous les poissons pris), avec la complicité des Services municipaux (Police municipale, Service information, Donjon, CTM ...) et, surtout, avec celle des enfants qui ont déjà le réflexe « écologie » et qui, cette année, dépasseront - je pense - les adultes au point de vue des inscriptions. *Le CLASH*, un groupe d'ados pêcheurs accros, a fait un stage de pêche au Parc Nord le mercredi 15 avril : ce fut une très bonne surprise car ils ont entre 12 et 16 ans. J'espère qu'ils adhéreront à notre association... Sur son site Internet, il y a beaucoup de photos, ainsi que les dates des concours et manifestations 2009.

**Didier Guimard**  
Président de l'association

3

Association **LE PESCADOU**  
23 rue des Causses, Jardin des Lys,  
91940 LES ULIS

Tél. : 06 19 65 04 11  
Mél.: [lapechelesulis@laposte.net](mailto:lapechelesulis@laposte.net)  
Site : [www.lepescadou.fr](http://www.lepescadou.fr)



De jeunes hommes ont fait des milliers de kilomètres pour fuir leurs pays en guerre. Les voici coincés face à l'Angleterre, but de leur voyage. Calais, 6 ans après la fermeture de Sangatte, c'est à la fois un espoir et un cul-de-sac. Ils errent, des semaines et des mois, à la recherche d'un moyen pour traverser la Manche. Ils errent à la recherche de nourriture, à la recherche d'un coin pour dormir. Dormir, ce sera par terre sous un carton. Manger dépendra des bénévoles associatifs venus servir un plat chaud. Se laver sera peut-être possible grâce à une autre association. Mais Traverser ? Ils comptent sur les passeurs qui les feront entrer clandestinement dans des camions. Ils deviennent alors gibier pour les chiens policiers et les douaniers. Certains tentent de traverser la Manche à la nage. Qu'espèrent-ils ? Rejoindre une communauté de leur pays qui les accueillera, les aidera à trouver du travail, leur rendra leur humanité loin de la guerre et de la misère.

Le film aurait pu n'être qu'un documentaire, mais les scénaristes mêlent l'histoire de 2 couples, dont l'un vient de se briser et l'autre tente de se construire. Ils mettent en scène un jeune homme de 17 ans, Bilal, récemment arrivé du Kurdistan pour rejoindre celle qu'il aime en Angleterre. Il découvre ce qu'il se passe autour de Calais. Simon, s'intéresse à lui et l'aide. Il veut prouver à son ex-femme qu'il n'est pas insensible à la détresse des migrants, et se met donc dans l'illégalité au regard de la loi (1). Bilal, à la poursuite de son rêve, tentera de traverser la Manche à la nage. Les images sont violentes et bouleversantes.

Nous avons vu ce film, quelques jours après sa sortie, dans une salle surpeuplée... Tonnerre d'applaudissements pour Philippe Lioret, Emmanuel Courcol (coscénariste) et Vincent Lindon, acteur principal, présents dans la salle. Pendant plus d'une heure, tous les trois répondent à nos questions et nous racontent la naissance du film.

Ils sont restés plusieurs jours et plusieurs nuits avec des bénévoles à Calais, et ne forcent pas le côté dramatique : ce qu'ils nous montrent est authentique. Ils nous racontent aussi des scènes plus dures auxquelles ils ont assisté. Autour de Calais la situation des migrants est ubuesque et inhumaine.

Philippe Lioret dénonce la loi qui interdit d'aider des étrangers en situation irrégulière. Cette loi fait peser la peur d'être condamné sur tous ceux qui tentent une aide. Les habitants de la région de Calais ne restent pas tous insensibles au désarroi des migrants, nombreux sont ceux qui les aident.

## DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Le film décrit les persécutions policières contre les clandestins prêts à prendre un maximum de risques, mais aussi les pressions policières envers les habitants qui font preuve de "délit de solidarité". Est délit, par exemple : faire monter dans sa voiture l'un de ces étrangers, lui offrir à manger ou une aide quelconque, voire de l'héberger. Souvenez-vous de cette femme de 80 ans mise récemment en examen pour avoir régulièrement rechargé leurs téléphones portables. Philippe Lioret nous dit : « *je suis parti cinéaste et je suis rentré citoyen révolté* ». Il avoue être étonné de l'ampleur du mouvement provoqué par le film, et espère que cela entraînera un débat de société, et peut-être un changement dans la loi.

**La mondialisation permet, paraît-il, la libre circulation des capitaux et des marchandises, mais pas celle des hommes et surtout pas celle des plus pauvres.**

C'est ce genre de film qui donne envie d'aller au cinéma et de croire que la Fraternité n'est pas un mot vide de sens au fronton de nos édifices. Souhaitons que le mot *WELCOME* soit pour chacun autre chose qu'un mot écrit sur un paillason.

**Marie-Odile Vié**

(1) Selon l'article L 622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) « *toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 €.* »

Aux Ulis, les projections du film « Welcome » au cinéma Jacques Prévert, ont donné lieu à des distributions de tracts intitulés « Aux Ulis la solidarité n'est pas un délit ! ». Le Collectif des sans-papiers des Ulis, la Cimade, l'ASTI et le Réseau Education Sans Frontières, diffusent ainsi les adresses des aides aux sans-papiers. [cf. encadré ci-contre]



## CE N'EST QU'UN AU REVOIR !

« Welcome »... Aux Ulis, la solidarité n'est pas un délit ! Au moment où le cinéma Jacques Prévert annonçait la programmation de ce film, Mody, un habitant des Ulis travaillant sur la Faculté d'Orsay, était expulsé au Mali. Voici comment.

2 mars 2009 : Mody est interpellé à Paris et enfermé au CRA (Centre de Rétention Administrative) de Vincennes. La réactivité du circuit d'alerte étant insuffisante, nous n'en sommes prévenus que le 12 mars au soir. Cependant, la mobilisation commence dès le 13 mars au matin. Des échanges par téléphone et par courriel se multiplient. Des textes sont rédigés pendant le week-end. Le dimanche 15 mars, un délégué du CSP (Collectif de Sans-Papiers) des Ulis va visiter Mody au CRA. Dans la nuit du 15 au 16 mars, vers minuit, deux lettres sont envoyées par courriel au Consulat général et à l'Ambassade du Mali, puis par courrier postal le 16 mars, pour demander de ne pas délivrer le laissez-passer consulaire. Ce même 16 mars, à la mi-journée, une motion demandant la régularisation de Mody est votée par près de 400 personnes, lors d'une assemblée générale des personnels et étudiants d'Orsay en lutte [voir pages 8 et 9]. Ce texte sert de base à une pétition qui va recueillir 2.000 signatures les jours suivants, sur papier et en ligne sur le site du CSP des Ulis. 20 mars : le Juge des Libertés et de la Détention décide que Mody restera 15 jours de plus au CRA de Vincennes. 25 mars : 2 soutiens du CSP des Ulis rencontrent le Vice-consul du Mali. 26 mars : nous apprenons que l'expulsion aura lieu le lendemain. 27 mars (jour où Eric Besson se rend au Mali) : 3 soutiens assistent de loin à l'embarquement de Mody (1)(2), qui sera accueilli à Bamako par l'Association Malienne des Expulsés. 30 mars : Mody passe au 19/20 sur france 3 (3)(4). 6 avril : Eric Besson "not welcome" à Évry... La mobilisation continue (5) !

**La plupart des sans-papiers sont arrivés de manière légale en France, certains y sont nés. Pour ne pas avoir accompli à temps certaines formalités ou pour ne pas pouvoir fournir les cent papiers nécessaires, ils n'ont plus l'autorisation qui permet un séjour régulier.**

Des associations, des collectifs, des citoyens, les aident dans leurs démarches, pour obtenir leur régularisation.

### SANS-PAPIERS MAIS PAS SANS DROITS

◆ Au lycée de l'Essouriau, chaque année, des jeunes parfaitement intégrés se retrouvent en situation irrégulière le jour de leurs 18 ans ! Les copains de vos enfants seront peut-être renvoyés demain dans un pays qu'ils ne connaissent pas !

Pour les enfants scolarisés et les jeunes majeurs :

Réseau Éducation Sans Frontières : <http://www.educationsansfrontieres.org>

- En Essonne : [resf91@yahoo.fr](mailto:resf91@yahoo.fr) et 06 37 86 37 83

- Aux Ulis : [resf.lesulis@orange.fr](mailto:resf.lesulis@orange.fr) et 06 67 62 34 97

◆ Si vous avez besoin d'aide, si vous connaissez quelqu'un qui a des difficultés sur le plan administratif, pour toute démarche juridique :

- CIMADE Massy : 01.60.13.58.90

- ASTI, Les Ulis : 01.69.07.20.27 et 06 32 13 32 76

Venez avec vos documents à la permanence juridique de l'ASTI, chaque jeudi de 20h30 à 22h, au 23 Les Amonts, Les Ulis.

◆ Tous les jours, vous croisez vos voisins, membres du collectif de sans papiers. S'ils sont arrêtés, ils peuvent être placés en rétention et expulsés très rapidement.

- Collectif de sans-papiers et soutiens, Les Ulis : <http://www.csp-lesulis.org/>

- Contact : [csp@csp-lesulis.org](mailto:csp@csp-lesulis.org) et 06 11 56 48 30



## RÉSURGENCE ...

**Au Tribunal administratif de Versailles, j'ai vu comment la Justice traite des étrangers qui travaillent et vivent en France. Et c'est ce constat révoltant que je tiens à vous faire connaître.**

Nous étions venus à deux des Ulis et nous trouvâmes là une trentaine de membres du collectif RESF de Massy. En arrivant, nous vîmes une grande salle à la porte de laquelle une longue liste était affichée, prévoyant pour l'après-midi une trentaine d'affaires concernant toutes, sauf trois, des étrangers qui demandaient un recours contre un refus de séjour avec OQTF (obligation à quitter le territoire français). Dans une petite salle, devaient être jugés cinq cas de recours contre des APRF (arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière). Je proposai à quelques personnes d'aller dans cette salle exigüe, en pensant que nous aurions davantage de détails et que nous comprendrions mieux les débats... Ce fut le cas !

Les retenus arrivaient menottés, à la vue des familles. Les policiers ou gendarmes ôtaient les menottes dans la salle.

Avant la séance, nous fîmes connaissance avec la famille d'un Algérien, un professeur de français ayant dû quitter son pays sous la contrainte d'islamistes qui l'avaient harcelé et battu. Il vivait chez son frère et sa belle-sœur, où il était devenu soutien de famille, son frère étant atteint par une sclérose en plaques. Sa belle-sœur, française, essuyait des larmes. Il arriva avec des policiers en uniformes de la PAF (Police de l'Air et des Frontières), qui furent discrets en ôtant ses menottes sur le seuil. Le frère et la belle-sœur pleurèrent en le voyant. Il les embrassa et les réconforta. Nous lui serrâmes la main, en ayant tous des visages graves et émus.

Son avocate, une jeune asiatique, était aussi anxieuse que la famille.

Un jeune homme camerounais arriva, emmitoufflé dans sa parka et encadré par deux policiers en civil aux regards bravaches. Ils le firent asseoir, puis ils ôtèrent ostensiblement ses menottes.

Lui semblait perdu dans son monde intérieur, sans aucun regard pour les alentours. Il souffrait visiblement. La salle était surchauffée, mais il ne quitta pas sa parka. Une petite brune piquante entra ; c'était son avocate.

Un grand monsieur, sénégalais je crois, très élégant, arriva avec son frère.

Une jeune et élégante magistrate, aux yeux bleus, à la chevelure blonde, lisse et disciplinée par une coupe nette, entra à son tour. Sa jeunesse me fit plutôt bonne impression, mais avec la certitude qu'elle n'avait jamais vécu en banlieue.

Elle connaissait les dossiers par cœur, allant directement à la pièce manquante, à la faille du dossier. Elle écouta les plaidoiries poliment, puis interrogea brièvement les retenus. L'Algérien lui parla des problèmes que sa famille subissait au pays. Son frère resté là-bas était devenu fou. L'avocate plaida le soutien de sa famille française, et la promesse d'embauche s'il obtenait son permis de séjour. La magistrate avait une légère attitude hautaine à chaque "madame la présidente" qui lui était adressé, remerciait après les plaidoiries et disait : "jugement à seize heures !"

L'avocate du jeune homme était très combative. Elle montra toutes les attestations favorables, dit que son client orphelin n'avait que dix-neuf ans, qu'il travaillait dans une pizzeria, qu'il avait des amis ici, qu'il était arrivé en France à quatorze ans, qu'il parlait français, qu'il ne voulait pas retourner au Cameroun et qu'il n'avait jamais été condamné, qu'il n'y avait que de la compassion à avoir pour lui et sa souffrance visible. Lui, ajouta d'une petite voix qu'il ne partirait jamais de là. Que voulait-il dire ?

Le dernier cas était singulier. L'homme avait un père français et un frère français, venus légalement en France. Son frère était là. Mais lui n'était pas considéré comme français. La juge attaqua sur le défaut de passeport du père, non retrouvé après le décès de celui-ci et le déménagement de ses affaires, et dont on avait seulement une copie. Elle regarda les pièces du volumineux dossier. Son avocat, d'origine africaine, bégayant, montra quand-même, les incohérences de l'administration.

À 16 heures, tout le monde était là. Nous avions bon espoir pour l'Algérien et le Sénégalais, mais nous sentions que le jeune homme avait peu de chance...

La magistrate entra. Nous nous levâmes, nous rassîmes. Elle annonça les verdicts.

Pour l'Algérien : recours refusé ; application de l'APRF. Pour le jeune : recours refusé ; application de l'APRF. Pour le Sénégalais : trois mois de sursis pour saisir le tribunal ad hoc afin de prouver sa nationalité française.

La séance fut levée. Nous sortîmes sans un regard, ni un mot dans sa direction, accablés. Nous étions tous anéantis, Les familles étaient en pleurs et les avocates soupiraient : "c'est comme cela à chaque fois, ce sont toujours des refus. Il y a quelques années, nous avions une chance sur trois, et maintenant plus aucune ! C'est désespérant."

Nous parlâmes au jeune. Je lui pris les mains, cerclées de menottes : "bon courage". Une autre "soutien" lui demanda d'où il était. Les policiers s'interposèrent : "pas le droit de lui parler". Ce règlement est inhumain ! Quel crime a-t-il commis ?

Les Algériens pleuraient. Les policiers de la PAF baissaient la tête sans fierté. Je m'approchai du groupe :

- Pourquoi ces menottes ?
- C'est la loi, madame, répondit poliment l'un des policiers tout en marchant (nous sortions ensemble vers le fourgon qui attendait dans la cour).
- Je demandai alors au jeune : vous êtes bien traité au Centre de Rétention ?
- Oui. Ça va ; la famille vient me voir.
- Rassurez-vous, me dit le même policier, il est à Plaisir ; c'est un petit centre, ils sont bien traités.

Je rattrapai la famille effondrée. Quelle impuissance de ne pas pouvoir les réconforter ! Pourtant ils nous embrassèrent, nous remerciant d'être venus.

J'avais des idées de résistance en tête... Que faire face à la xénophobie d'Etat qui remonte, résurgence fétide d'une époque que l'on croyait révolue ? La soirée fut solitaire et pluvieuse sur mes joues.

**Une Ulissienne révoltée**

## L'ESPOIR MALGRÉ TOUT !

Suite au film-débat qui a eu lieu aux Ulis avec *Inter Accueil en Essonne* et à la conférence-débat des *Vendredis de Gif*, fin 2008, l'action menée par l'association *Solidarité avec les Familles Roumaines* sur le Nord-Ouest de l'Essonne nous a paru intéressante à faire connaître aux Ulissiens.

Nous vivons un temps d'épreuve où les clignotants de la vie économique et sociale se déchaînent, tant ils ont à focaliser les innombrables situations de précarité, de chômage et d'incertitude sur l'avenir.

Des hommes et des peuples plient sous la crainte de ce qui sera le lendemain et, dans notre proche univers, des présences nouvelles s'imposent, portant le poids de l'exclusion. Ce poids est, pour ces vies, plus lourd que ce que l'on peut supporter, car à leur pauvreté s'ajoute l'incompréhension devant l'étrangeté de leur culture, et l'ignorance des discriminations qui marquent leur chemin.

Nous les rencontrons dans les rues, devant nos commerces, dans les transports, où ils tendent la main pour pouvoir survivre. Ce sont les Roms, installés dans leurs cabanes vétustes, dans les terrains oubliés, terrains qui éveillent l'intérêt des autorités ou des propriétaires, seulement lorsque ces familles s'y installent.



Des campements de fortune se fixent dans les alentours de nos villes. Évry, Corbeil, Fleury-Mérogis, Villabé, Massy, et, dans chaque commune, les décisions d'expulsion s'exécutent, les repoussant un peu plus loin, les rendant un peu plus pauvres et un peu plus abandonnés.

Les décisions gouvernementales ne vont pas dans le sens des solutions et il est impossible pour les communes de porter à elles seules le poids de l'organisation d'un accueil.

L'impossibilité d'obtenir un contrat de travail (mesure indispensable pour parvenir à la régularisation) les condamne à la précarité et leur survie tient aux dons que les passants offrent devant leur main tendue et, pour quelques autres, les petits boulots très rares et très mal payés.



Ainsi vivent des centaines de familles à nos portes. Familles traçant, dans leur errance, une histoire toujours sombre, qui fait suite au temps de l'esclavage, subi pendant cinq siècles, et à celui de leur extermination dans les campements nazis.

Comment nous sentons-nous interpellés par ces vies ?

Aux réflexions : - Ce sont des situations ingérables - Ils ne s'adaptent pas - Chez nous aussi il y a des précaires... Nous pourrions répondre : - Ils ont droit à la dignité et à la reconnaissance de leurs valeurs - Combattons les blocages qui empêchent l'accueil - Ils ont le droit au partage de notre pain - On n'oppose pas une pauvreté à une autre !

Les désordres du monde nous confrontent à des situations nouvelles : elles appellent à des réponses nouvelles. Ces réponses, tellement attendues, passent par le combat quotidien pour le respect des Droits de l'Homme. C'est ce combat que l'Association de Solidarité avec les Familles Roumaines mène depuis de nombreuses années. Ce combat est rude et les réussites peu visibles, tant les conditions de vie de ces familles restent marquées par l'exclusion.

**Mais l'espoir demeure !** Il prend force lorsque des élus écoutent et essayent de mettre en œuvre des rencontres et des concertations, visant à l'organisation d'une table ronde afin de parvenir à un accueil digne pour ces familles.

Quel sera le résultat ? Il est trop tôt pour le dire, mais la prise de conscience et la volonté d'avancer vers des solutions encourage l'engagement et la présence solidaire. L'espoir demeure au jour le jour dans l'accompagnement de ces familles vers les différents Services : médicaux, sociaux et dans l'accueil des enfants. Les difficultés et les tensions font aussi partie du quotidien. Qui a prétendu que le chemin de la solidarité était un long fleuve tranquille ?

Alors, sensibilisant la population et les pouvoirs publics, nous essayons de poser des jalons qui marquent un chemin de reconnaissance pour les familles appartenant à ce peuple tellement délaissé.

**Gregoria Epailard**

Association de Solidarité avec les Familles Roumaines  
26 résidence les Rieux - 91120 Palaiseau  
Tél.: 01 60 14 82 73.

Le 2 février 2009, 83 des 87 universités françaises se sont arrêtées pour défendre des principes comme l'éducation accessible à tous, l'indépendance des chercheurs, le travail d'équipe. Ce mouvement sans précédent de contestation contre la politique actuelle d'Éducation et de Recherche ne faiblit pas. Le mouvement universitaire fait suite aux nombreux mouvements de contestation dans l'enseignement primaire et secondaire contre les réformes des lycées (décembre 2008), la refonte des programmes scolaires dans le primaire (rentrée 2008), les contrats d'objectifs dans les collèges (2008). Aujourd'hui, partout en France, des collectifs « de la Maternelle à l'Université » réunissant des parents d'élèves, lycéens, étudiants, des salariés de l'Éducation et de la Recherche, se mettent en place pour lutter contre ces réformes et construire ensemble un grand Service public d'Éducation et de Recherche.

### Réformes en cours dans l'Éducation et la Recherche : instauration de la compétition à tous les niveaux et démantèlement du Service public.

On assiste actuellement à une accélération des mesures et des réformes touchant l'Éducation et la Recherche publique en France :

- Réductions très fortes de personnel enseignant et d'accompagnement de la vie scolaire dans les collèges et les lycées (professeurs, infirmières, assistantes sociales, documentalistes), touchant particulièrement les secteurs socialement défavorisés, alors qu'il est démontré que l'augmentation des moyens favorise la réussite scolaire (comme c'était le cas au lycée de l'Essouriau).
- Fermetures de classes en primaire avec, pour conséquence, une augmentation du nombre d'élèves par classe. Fortes diminutions des effectifs dans les équipes des RASED, remettant en cause le travail d'équipe réalisé et l'accompagnement des enfants en difficulté.

## POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC

- Réduction des moyens attribués aux universités, affectant tout particulièrement les IUT, alors même que les formations professionnalisantes proposées par ces établissements sont reconnues par le secteur privé.

- Réforme du Statut des enseignants-chercheurs qui, ajoutée aux diminutions des moyens des universités, va conduire, à terme, à une augmentation des charges d'enseignement et à un découplage de l'Enseignement universitaire et de la Recherche.

- Augmentation des recrutements sur contrats précaires dans tous les secteurs de l'Éducation et de la Recherche, et à tous les niveaux d'emplois, y compris pour le personnel technique. La précarité de l'emploi est un frein au développement de projets à long terme et au travail d'équipe, ingrédients essentiels de la réussite dans le domaine particulier de l'Éducation et de la Recherche.

- Diminution de la formation pédagogique et de l'apprentissage du métier d'enseignant, augmentation du recrutement d'enseignants sur contrats précaires organisés par les nouveaux masters enseignement, et création de l'Agence Nationale de Remplacement.

- Modification des systèmes de gouvernance dans les écoles (création des EPEP), les universités (loi LRU), et les instituts de recherche (CNRS, INRA, INRIA), avec diminution de la collégialité et mise en place de systèmes très hiérarchisés, nuisant à l'indépendance de pensée et à la liberté d'expression.

- Conditionnement des moyens financiers à une évaluation chiffrée des performances, niant la spécificité des métiers de l'Éducation et de la Recherche (contrats d'objectifs basés, par exemple, sur les taux de redoublement dans les collèges et lycées, évaluation des performances des chercheurs sur des indicateurs liés au nombre de publications scientifiques et contestés au sein de la communauté scientifique, évaluations nationales au CM2 se traduisant par une note pour chaque élève, jointe au bilan de compétences.

- Orientation des thématiques de Recherche par le politique à travers une modification du système d'attribution des crédits de Recherche, renforçant les attributions sur appels d'offres thématiques définis par le gouvernement et la société civile.

Notons que ces réformes ne permettent pas de réelles économies budgétaires, puisque l'argent retiré à la Fonction publique est reversé à des entreprises privées, avec un objectif détourné. Ainsi, les Sociétés bénéficiant du crédit impôt Recherche n'ont pas l'obligation de démontrer qu'elles utilisent ce crédit d'impôt pour faire de la Recherche. De même, l'État dépense 240 millions d'euros par an en soutien scolaire privé (entreprises telles que Acadomia, Complétude, etc.) sous forme de crédit d'impôt. Pourtant, ces entreprises ne présentent pas de réelles garanties sur la formation de leurs enseignants, et la qualité de l'enseignement n'y est pas meilleure que celle du soutien scolaire dans les écoles publiques.

L'ensemble de ces réformes est contesté par les professionnels de l'Éducation et de la Recherche. Elles ne permettent en aucun cas une amélioration de la qualité du système, ni de ses « performances », mais s'attaquent, de façon générale, à l'élaboration et à la diffusion des connaissances et de la culture dans notre pays. Il est clair que ces réformes, si elles sont appliquées, vont avoir des conséquences à la fois économiques et sociales. À court terme, une aggravation des inégalités sociales. À long terme, un affaiblissement global des connaissances, de la culture et du niveau d'éducation, qui finira par porter préjudice au développement économique et social de la Région, et du pays.

### Dans les maternelles

Dans un entretien accordé au JDD, Nadine Morano, Secrétaire d'État à la famille, a déclaré : "Dès la rentrée [2009], nous allons expérimenter un autre mode de garde qui viendra compléter la palette déjà proposée, les jardins d'éveil pour les 2-3 ans." (...) Leur financement "sera croisé, CAF, collec-

## D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE



Samedi 28 mars : 600 à 1.000 personnes ont manifesté à Longjumeau pour l'Éducation et la Recherche

*tivités locales, parents en fonction de leurs revenus comme pour une place de crèche, mais aussi les entreprises qui, dans le cadre de leur politique familiale, pourront financer les places de jardins d'éveil tout comme elles financent des places de berceaux".*

Les petite et moyenne sections ne seront plus en maternelle. Au début, les municipalités emploieront des gens sans diplôme adéquat. Elles devront accueillir des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans...

Dans un contexte aussi inquiétant, que pourra être la situation aux Ulis ?

### Dans les écoles primaires et la circonscription des Ulis

Un poste RASED est supprimé dans l'école des Avelines, et deux postes de maîtres REP qui assuraient leur fonction sur l'ensemble de la commune. Les maîtres REP font des interventions dans toutes les classes de primaire des Ulis et animent des ateliers avec de petits groupes d'enfants, permettant à chacun de progresser à son niveau.

### Dans les collèges des Ulis

Au collège les Amonts, la DHG (dotation horaire générale), c'est-à-dire les moyens humains, sont en baisse constante depuis plusieurs années malgré le classement du collège en ZEP-zone sensible. Dans les faits, nous allons pouvoir revenir l'année scolaire prochaine à des classes moins chargées (de 22 à 26 élèves) mais la contrepartie sera qu'aucune souplesse ne sera plus possible pour

des enseignements pluri-disciplinaires ou des projets de classe particuliers. D'autre part, les budgets de fonctionnement sont aussi en baisse, ainsi que les fonds sociaux destinés aux élèves et aux familles en grande difficulté.

### Au lycée de l'Essouriau

L'an prochain, 6 postes risquent d'être supprimés, aboutissant à la suppression des modules de consolidation en Mathématiques, Sciences Economiques et Sociales (SES), Physique, Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Français. Des projets d'établissement et des options sont sérieusement menacés. Ils sont pourtant motivants pour les élèves et le personnel. Ils contribuent au dynamisme de cet établissement et le rendent attractif.

### À l'Université Paris-Sud XI

Cette université est en lutte depuis le début du mois de février 2009. Les cours ont repris vers le 20 mars pour ne pas pénaliser les étudiants, car les études scientifiques comprennent des travaux pratiques lourds à mettre en œuvre et qui ne pouvaient plus être reportés. Les enseignants font grève un jour par semaine et profitent de cette journée pour informer les étudiants des raisons de leur mouvement et participer à la manifestation nationale sur le thème de la défense de l'Éducation et de la Recherche, de la maternelle à l'université. Au moment où ces lignes sont écrites, nous en sommes à la 11ème manifestation nationale, réunissant chaque fois, à Paris, entre 10 000 et 30 000 personnes.

### Qui nous sommes

Le collectif « de la maternelle à l'université » d'Orsay-Bures-Les Ulis est né du fait que des délégués du collectif « Orsay en lutte » (Université Paris-Sud Orsay, CNRS) sont venus informer les enseignants et les personnels du collège des Amonts de la situation de casse de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La première assemblée générale a eu lieu au lycée de l'Essouriau, le 19 mars matin, avec des enseignants de la circonscription des Ulis (primaire), des enseignants des Amonts et de l'Essouriau (secondaire), une délégation d'« Orsay en lutte » (Supérieur, Recherche), des lycéens, des parents d'élèves et des membres du RESF des Ulis. Notre objectif premier est d'informer l'ensemble des citoyens sur le contenu des réformes. Nous organisons des diffusions de tracts dans les lieux publics aux Ulis. Nous participons également à des cours « hors les murs », au cours desquels sont abordés des thèmes scientifiques, philosophiques ou littéraires.

### Ce que nous voulons

- Réaffirmer le principe de l'école publique, laïque, gratuite, accessible à tous ;
- pouvoir travailler en équipes ;
- refuser la concurrence sauvage entre individus, écoles, instituts ;
- assurer l'indépendance de la Recherche (financements non soumis à des résultats à court terme) ;
- pouvoir faire des projets à long terme, ce qui suppose des personnels permanents dans les métiers de l'Éducation et de la Recherche ;
- prendre le temps de nous parler, pour définir ensemble la société de demain.

### Nota Bene

En France, le Statut des Fonctionnaires a été créé pour que l'État fonctionne de façon indépendante des appareils politiques. La remise en cause de ce Statut, c'est aussi la soumission de l'État à des intérêts partisans.

### Contacts

parents.ulis@ml.free.fr  
matenssup@laposte.net

### Sites d'information

<http://essouriau.overblog.com>  
<http://www.orsayenlutte.info/>

## POUR LE DROIT À LA DIFFÉRENCE, SANS LA DIFFÉRENCE DES DROITS

La discrimination, au sens juridique, est le fait, dans une situation comparable, de réserver un traitement défavorable pour un motif illégal (cf. les 18 critères définis dans la loi du 16/11/2001\*). Il est important de souligner que la discrimination est un délit, passible de 3 ans de prison et jusqu'à 45 000 € d'amende. Mais c'est avant tout au niveau de l'affect qu'elle se situe, constituant une injustice et une violence morale terrible pour celui qui la subit, car portant profondément atteinte à sa dignité d'être humain.



22 mars au cinéma J. Prévert : débat après la projection de « L'Afrance »

Depuis quelques années, les pouvoirs publics se sont (enfin) saisis de la question et ont mis en place des lois et instances pour lutter contre ce phénomène, avec notamment la création, en 2004, de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité). Des avancées restent cependant encore à faire en la matière puisque, à la date d'aujourd'hui, il n'est pas possible d'être reconnu victime de discrimination sur plusieurs critères cumulés (par exemple : discrimination du fait à la fois de l'origine étrangère et du handicap), de même que certains motifs manquent à l'appel, comme celui d'être discriminé du fait d'un passé de détenu carcéral.

Aujourd'hui, les politiques de lutte contre les discriminations tournent essentiellement autour des domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation. Cependant, la lutte contre les discriminations et toutes les formes d'expression du racisme doit se faire aussi, et surtout, dans le champ des relations interpersonnelles, à tous les moments de la vie quotidienne.

Nous avons, tous autant que nous sommes, des schémas, des représentations préconçues. Les préjugés font partie de notre structuration mentale, et il est donc parfois difficile de les déconstruire. Ce qui est alors indispensable, et qui fait la différence dans notre comportement, c'est la capacité à savoir se détacher de ses propres préjugés, prendre du recul, pour ne pas présupposer des choses, penser à la place de l'autre et être amené ainsi à l'exclure.

Chacun d'entre nous a le droit à la différence, mais aussi à l'égalité des droits malgré les différences, c'est-à-dire à la liberté individuelle en même temps qu'à l'égalité de

traitement, tant que l'on respecte la liberté d'autrui. C'est aussi le droit à afficher ou non sa différence. A l'heure où le mot « diversité » est tellement plébiscité, n'oublions pas de souligner que la diversité en question, les différences entre les gens, existent déjà de fait, et qu'il est donc davantage nécessaire de s'attacher à promouvoir l'égalité entre tous, beaucoup moins évidente. Ainsi, il ne suffit pas d'embaucher un Malien ou bien de nommer une personne d'origine maghrébine au sein du gouvernement pour qu'ils soient traités à égalité...

L'ASTI des Ulis lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits, plus particulièrement entre français et étrangers. Nous continuerons à exprimer fortement notre combat contre toutes les formes de racisme, notre volonté de voir disparaître les discriminations et l'exclusion. Pour cela, il est important que chacun aille à la rencontre de l'autre pour mieux se connaître, mieux comprendre notamment comment et pourquoi certains d'entre nous ont immigré en France, et ainsi éviter les préjugés et donc les discriminations et l'exploitation qui peuvent exister à leur égard.

Pour la préparation de la « semaine de lutte contre les discriminations » aux Ulis, deux réunions interassociatives ont déjà eu lieu et seront suivies d'autres, ouvertes à tous. Si vous êtes intéressés et souhaitez en être informés, n'hésitez pas à contacter l'ASTI : [asti.lesulis@gmail.com](mailto:asti.lesulis@gmail.com).

Pour plus d'informations, ou si vous êtes victime ou témoin de discriminations, contactez la HALDE :

Site : [www.halde.fr](http://www.halde.fr) - Tél. : 08 1000 5000



4 avril à la MPT des Amonts : Conférence-débat avec Vincent Geisser

\* Les 18 critères de discrimination prohibés par la loi sont : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, état de grossesse, patronyme, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales.

**Florence Dahirel**, ASTI des Ulis

## KILVELUR EST SUR LA VOIE DE L'ÉCOLE POUR TOUTES

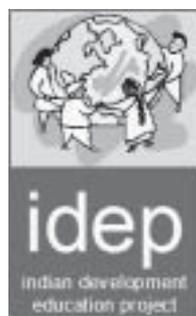
La Convention relative aux droits de l'enfant, affirme le droit à l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. En 2005 on comptait 72 millions de non scolarisés dans le monde, dont plus de 5 millions en Inde. A Kilvelur, village du sud de l'Inde, le taux d'alphabétisation est de 73% alors que la moyenne nationale n'est que de 59,5%. Cependant si 80% des garçons sont scolarisés, seules 66% des filles le sont. Si le chemin de l'émancipation est long et difficile, seules les filles des étudiantes actuelles témoigneront du parcours accompli : 275 filles en 84 fréquentaient l'AVAGHS\*\*, 470 en 1998, 922 aujourd'hui.



### Message de la Présidente de l'idép

Le chantier vient de démarrer et cela malgré les dégâts relatifs à une crise mondiale qui tend à freiner les actions de mécénat. Le paradoxe est qu'il existe un lien entre généralisation de l'éducation et développement économique ; d'où notre acharnement à construire ce collège. Sur la voie de l'école pour toutes, nous nous efforcerons d'accompagner ceux et celles qui, dans une démarche solidaire ou de défiscalisation permettront au projet d'aboutir. Parallèlement, dans le cadre de Kilvelur 2008, l'idép donnera la possibilité à de jeunes universitaires de réaliser leurs stages annuels au sein de notre structure indienne. Ainsi, dès cet été, un futur ingénieur de l'ICAM\* Lillois partira en Inde pour 4 mois qui en sus des acquis personnels qui en résulteront garantira à l'ONG ainsi qu'aux partenaires et donateurs, le sérieux, le dynamisme et la traçabilité optimale sur la conduite du projet en cours.

\* L'Institut Catholique d'Arts et Métiers et le Loyola College de Chennai sont deux institutions de deux pays différents qui souhaitent travailler ensemble dès 2010 pour créer un projet international.



## QUAND LES ONG SE MOBILISENT, LES EFFORTS HUMANITAIRES PERMETTENT DE CRÉER UN COLLÈGE

Pose de la 1ère pierre de Kilvelur 2 le 19 février 2009



Comme nous l'avions annoncé dans le N°38, en signe de pose de la 1ère pierre du nouvel édifice, nous avons commencé par une Pûjâ\* : le jour et l'heure ayant été déterminés par les astrologues. Ce 19 février a concrétisé ce que nous appelons la coopération au développement local, et avons signé un engagement tripartite avec les représentants du corps enseignant et l'entreprise chargée du projet. Même si les objectifs de l'idép et ceux de l'AVAGHS\*\* convergent et visent à regrouper le parcours scolaire de la « High school » et de la « High secondary school » sur un seul et même site, notre principale préoccupation reste le parfait achèvement du complexe scolaire. Celui-ci garantira de meilleures conditions pédagogiques à ces jeunes filles qui doivent encore travailler et passer leurs examens en plein air. L'engagement de l'idép fait école puisque le top départ pour cette nouvelle structure a consolidé le niveau d'attractivité au point que les autorités gouvernementales viennent d'attribuer une nouvelle subvention de fonctionnement. La pérennité de cette école ne tient plus uniquement aux bâtiments que nous y construirons mais à la complétude du parcours scolaire et au taux de réussite déjà enregistré : 98%.

\* La pûjâ est un rituel de vénération, un acte obligatoire en qualité de préliminaire à l'élimination de toute énergie négative (voir sur notre site).

\*\* Anjувattathamman Girls High School

### Coup de pouce au projet : à la portée de tous et toutes !

Faire naître le durable de l'éphémère est aujourd'hui chose possible pour tous ceux qui souhaitent agir en citoyen(ne) solidaire du projet. Lorsque le challenge est ambitieux et qu'il fait appel à de multiples compétences, nous connaissons tous l'importance du travail en partenariat pour l'atteinte de l'objectif. Pour concrétiser cette œuvre, l'idép passe des partenariats avec des entreprises qui par soucis de notoriété ou de stratégie souhaitent devenir des acteurs majeurs dans la finalité de cette opération. Pour faire appel au sponsorat et garantir au dossier de prospection un accueil des plus favorables, il est bon qu'il soit recommandé par une personne in situ. Ainsi, à titre personnel ou à titre professionnel, vous pouvez à nos côtés devenir ambassadeur de cette noble cause et nous aider à trouver de nouveaux parrains pour garantir la construction du bâtiment scolaire.

Pour en savoir plus : <http://blogsperso.orange.fr/web/jsp/blog.jsp?blogID=514249>

*Aidez-nous, aidons-les ! Ingrid Cazes*



Rassemblées pour l'appel du matin, les écolières saluent leurs professeurs en joignant les mains

Indian Development Education Project : 6 résidence la Vaucouleur, 91940 LES ULIS  
Téléphone : 01 69 86 16 77 - E-mail : [indiandevelopment\\_educationproject@orange.fr](mailto:indiandevelopment_educationproject@orange.fr)  
SIRET : n° 504 442 849 00015 - Compte bancaire : idép Crédit Mutuel - n° 00020337801

## LUTTES SOCIALES AUX ANTILLES

**Les Ulis – Courtaboeuf : le 21 février 2009, réunion-débat sur la situation économique et sociale dans les DOM (1) puis Lewoz de soutien, avec les associations Acpatos, APCA, La Belka, LDH, Madikera.**

Rendons hommage à Jacques Bino, militant syndical de la C.G.T.G. Devant le drame qui lui a coûté la vie, nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

La crise traversée par les Antilles est l'une des plus graves de l'histoire des DOM. Elle met au grand jour les difficultés de l'Outre-Mer, les injustices et inégalités générées par une économie sous perfusion. Nous soutenons l'engagement responsable du Collectif LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon), porteur des revendications de nos compatriotes de la Guadeloupe, et celui des syndicats et habitants de la Martinique.

Les racines de ces conflits sont profondes. Les inégalités sont plus fortes aux Antilles que dans l'hexagone : rapports quasi coloniaux au bénéfice des békés (2), maintien du monopole des békés sur l'ensemble des richesses, non développement du tissu industriel, existence de « zones franches » à fiscalité discriminatoire. Cela se traduit par des taux de chômage catastrophiques : Guadeloupe, 26,9 % ; Martinique, 24,1 % ; Guyane 28,5 % ; pire encore, ils dépassent les 50 % chez les 16/24 ans (60 % en Guadeloupe). Le coût de la vie y est environ 35% plus cher qu'en métropole. La population des Antilles est confrontée à un coût de la vie exorbitant, eu égard à la situation déjà peu enviable de la métropole. Ainsi, l'eau minérale y est 40 % plus chère qu'en métropole, la viande, les pâtes, le beurre, une boîte de haricots vert, une brosse à dents y sont respectivement 55, 80, 90, 173 et 300 % plus chers ! Or, le surcoût réel du à l'importation ne devrait pas dépasser 10 à 12 % du prix de vente !

Dans le cadre d'un libéralisme revu à la sauce post-coloniale, les békés exercent un contrôle hégémonique sur les secteurs porteurs de l'économie ultra-marine, y compris sur l'importation et la

distribution. Cela explique la situation sociale dramatique des Antilles. Les békés s'appuient sur la pseudo démocratie des pouvoirs publics, depuis le centre élyséen jusqu'à ses relais régionaux et départementaux. Il a fallu une grève générale, les manifestations et les formidables témoignages de solidarité des populations Guadeloupéenne et Martiniquaise, pour que l'on s'aperçoive que l'égalité de traitement entre tous les habitants de la France, indépendamment de leur provenance territoriale,



était bafouée. La question n'est donc pas de savoir pourquoi les Antilles explosent, mais comment se fait-il qu'elles n'ont pas explosé avant.

Les médias voudraient nous focaliser sur quelques jeunes, désespérés par un avenir bouché, alors que c'est l'ensemble des salariés de Guyane, des Antilles, de la Réunion, de la France métropolitaine, qui sont en lutte. Non, au LKP, ce ne sont pas des irresponsables. Le LKP est une alliance de 48 organisations syndicales, associatives, politiques ; son enracinement est populaire. Le LKP a exigé de discuter avec tous ceux qui représentent tout ou partie du pouvoir économique, social et politique en Guadeloupe : Medef et PME ; Etat, Conseil Régional et Conseil Général... en vain !

La seule réponse donnée par le gouvernement a été la répression, après 1 mois de silence une fois de plus méprisant ; les gendarmes envoyés en grand nombre n'ont fait qu'accroître la colère accumulée et leur présence rappelle les massacres impunis des années 1960.

Quant à l'allocution du 19 février 2009 du Président de la République, elle a été uniquement adressée aux ultramarins, ce qui est déjà du mépris. Le début de l'allocution s'inscrit dans une communication typique de ce genre d'exercice : énoncé de beaux principes, « République fraternelle », « égalité » ; pieuse reconnaissance des dérivés. Ensuite, l'allocution les oublie vite dans l'énoncé des mesures concrètes :

- Augmentation de 200 € essentiellement financée par la baisse des charges patronales pendant une durée déterminée de 2 ans, sans dire le mécanisme de financement. À savoir si on ne déshabillera pas Paul pour habiller Pierre, si en somme il s'agira bien d'un partage des richesses, alors que la majorité de la population paye pour la minorité des possédants. Aucune assurance tangible de justice donc.

- Un calendrier au cœur duquel se trouvent les « Etats généraux » destinés au gratin des élus antillais fréquentables, que l'Etat veut voir restaurés dans leur autorité auprès du peuple des Antilles, dont ils s'étaient abstenus de défendre les droits les plus élémentaires.

Par sa mobilisation, le peuple des Antilles veut changer profondément la situation pour conquérir le 'Pouvoir de vie'. La situation de blocage ne peut plus durer aux Antilles (3).

**Jean-Michel Didin**

*militant syndical et de la LDH*

(1) NDLR - Le témoignage publié ci-dessus y a été présenté ; les DOM = les Départements d'Outre Mer

(2) les békés sont les descendants des propriétaires d'esclaves ; ils représentent moins de 2 % de la population.

(3) depuis, des accords socio-économiques ont été conclus en mars 2009 ; seront-ils réellement appliqués ?



En partenariat avec la société P.M.S, développeur de bien-être au travail, et le service Emploi et Insertion professionnelle de la ville des Ulis, l'association *Nouveaux Pas* a organisé un Colloque sur le thème :

## La souffrance au travail : analyses et solutions de prévention

le mardi 28 avril 2009  
à l'UFR (Ulis Formation Ressources) des Ulis  
1 rue de l'Aube, 91940 Les Ulis

Ce colloque s'adressait à l'ensemble des acteurs du monde du Travail : employeurs, Directions des ressources humaines, salariés, représentants du personnel... (CE, DP, CHSCT)

Il visait à apporter informations, analyses et réponses :

- prise de conscience et compréhension de la souffrance au travail sous ses différents aspects ;
- outils de prévention pour préserver l'environnement professionnel ;
- solutions pour intégrer le bien-être au travail à la culture d'entreprise.

[ Il en sera sans doute question dans *le Phare* n°40 ]

## Rencontre des différences

S'ouvrir sur la culture de l'autre pour un mieux vivre ensemble. Sans culture pas d'identité, pas de rapport aux autres, pas de vie en société.

Mais comment vivre ensemble, comment se comprendre lorsqu'on est différent ? Comment savoir qui l'on est ?

L'identité, comme la culture, peuvent être la meilleure comme la pire des choses, un outil de paix et d'ouverture ou de guerre et de crispation...

Culture d'ici et culture d'ailleurs. Ma culture, ta culture, notre culture. Etre né quelque part, être né de quelque part, être d'ici et pas d'ailleurs. Se cultiver, s'ouvrir aux autres, au monde, se construire, comprendre et être compris.

Ces raisons expliquent que la culture est un mot qui effraie tout le monde, et pourtant sa réalité est banale et quotidienne aux Ulis.

Pour les Ulissiens, que signifie ce mot culture ? Comment la vivent ils ? Comment la pratiquent ils au quotidien ? Toutes ces questions et bien d'autres encore seront au cœur de la fête de la Rencontre des Différences :

**le 5 juin 2009  
à partir de 20 heures  
à Boris Vian**

*Jean Marie Ballo*

*Président de l'association Nouveaux Pas*

Contact : Association Nouveaux Pas,  
1 rue de Chanteraine, 91940 Les Ulis  
Tel. 01 69 07 89 61

e-mail : [nouveau-pas@wanadoo.fr](mailto:nouveau-pas@wanadoo.fr)

## 19 mars : le temps passe, la pierre change de place, la cérémonie perd la face



19 mars 2006



19 mars 2008



19 mars 2009



S'ouvre le coquelicot  
Brûle le soleil  
Sang d'encre sur ma peau

-----  
Le poète lit  
Le haïku se couche  
Sur le mont Fuji

-----  
Une double croche qui craque  
Et s'accoquine au point d'orgue  
D'un poème symphonique

**Yannick Da Silva Tome**

-----  
Je rêve d'un enfer  
Où tout serait beau et lumineux

-----  
Telles les plaines et les collines  
ressemblent à un corps de femme

-----  
Ton nom écrit en lettres d'or  
Sur du marbre noir

**Catherine Duflos**

*Arcadie*

*Au cours d'un voyage profond  
J'ai croisé un berger  
Au fond de ses yeux marrons  
J'ai cru y retrouver  
Quelque chose comme une illusion  
Un souvenir oublié  
Quelque chose comme un peu de  
jeunesse  
Comme un peu de beauté.  
J'ai voulu y voir de la tendresse  
Peut-être même de l'amitié.*

*Dans une cabane bleue  
Nous avons fait l'amour  
Perdus les yeux dans les yeux  
Jusqu'à la fin du jour.*

*Mais c'était un rêve  
Dans un étrange pays,  
J'ai rêvé d'un berger  
Du pays d'Arcadie !*

**Hélène Joigner**

## Haïkus de l'atelier « Avec mes mots » (avril 2009)

### Un haïku est un poème court japonais

Un monde qui souffre  
Sous un manteau de fleurs

**Issa**

(exemple tiré de « Anthologie du poème court japonais », Gallimard)

-----  
La pomme rougit  
L'amour rugit  
L'avenir surgit

-----  
L'eau roule  
L'allure est vive  
Le printemps s'envole

-----  
L'oiseau guette  
La terre s'émiette  
Le ver a peur  
Le vers est en miettes

-----  
La rose croît  
Les pétales rouges  
Le soleil y voit

**Hubert Rimbault**

-----  
Pesanteur et Gravité  
De la Terre  
D'où vient la légèreté ?

-----  
Le ver luisant éclaire  
Son brin d'herbe  
Comme le réverbère  
Tache le pavé  
Sans conscience

-----  
Dans la nuit,  
les coussins de la patte de mon chat  
sur ma joue

**EvY**

-----  
La vie est belle  
je me tue à vous le dire  
dit la fleur  
Et elle meurt.

**Jacques Prévert**

-----  
Terre noire  
Une fraise  
Le paradis

-----  
Coq  
Coccinelle  
Criminelle

-----  
Terrier  
Lapin  
Chasseur  
Terrine

-----  
Le marbre bleu pleure le gris

**Pierre Bréger**

-----  
Plus tendre que la pousse  
L'amante a tissé des liens

-----  
Perdue sur son fil  
L'araignée voit passer la vie

-----  
Dans un sourire d'enfant  
Tremblent les mères du monde

**Mireille Delafaix**

-----  
Jazz  
Trompette  
Son cri perce mon cœur

-----  
A travers tes yeux  
Ton ventre  
A travers ton ventre tes yeux

-----  
Regard d'enfants  
Angoisse ou espoir ?

**Bernard Amar**

## Les Herbes Sauvages vous invitent

Créée en 1998, l'association *Les Herbes Sauvages* est originaire d'Orsay, mais ses activités s'étendent sur l'ensemble des communes de la vallée de l'Yvette et des plateaux environnants. Espace de partage convivial, elle a pour vocation de sensibiliser le public à la flore sauvage et à la protection de l'environnement par la diffusion de savoirs sur la botanique, l'écologie, le jardin naturel.

- ☐ **Mardi 12 mai - Sortie botanique :**  
**Le Parc de Soucy à Fontenay-lès-Briis, une gestion naturelle.**  
 Rendez-vous à la M.d.A. (\*) à 10 h, avec ou sans voiture.  
 Tél. : 01 69 29 08 85
- ☐ **Mercredi 20 mai - Permanence :**  
**Plantes tinctoriales, le secret des couleurs végétales.**  
 De 16h à 18h, à la M.d.A. (\*), salle n°3.
- ☐ **Samedi 13 et dimanche 14 juin :**  
**Sentier découverte Nature**  
 De 14h à 18h à l'Espace Naturel d'Orsay (16 rue L.Scocard).  
 Visite du sentier, des « mouillères », observation des arbres remarquables, des plantes locales, des oiseaux, en compagnie du guide animateur nature Pierre Delbove.  
 Tél. : 01 64 46 59 75
- ☐ **Mardi 9 juin - Sortie botanique :**  
**Le marais de la vallée Bonnard à Villiers-le-Bâcle, un site classé et protégé.**  
 Rendez-vous à la M.d.A. (\*) à 13h30, avec ou sans voiture.  
 Tél. : 01 69 29 08 85
- ☐ **Mercredi 17 Juin : Permanence**  
**Plantes méditerranéennes, un mode de vie particulier**  
 De 16h à 18h à la M.d.A. (\*), salle n°3.  
 Tél. : 01 64 46 59 75
- ☐ **Mardi 23 juin : Sortie d'une journée**  
**Le parc de la Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry,**  
 une collection unique de plus de 500 arbres et arbustes répartis harmonieusement sur 13,5 hectares.  
 Sortie en covoiturage : rendez-vous à 9h30, avec ou sans voiture, place du marché à Orsay. Retour vers 16h30.  
 N'oubliez pas votre pique-nique !  
 Tél. : 01 64 46 59 75

(\*) Association **Les Herbes Sauvages**

Maison des Associations

7 av. du Maréchal Foch, 91400 ORSAY

Tél. : 01 64 46 59 75 - Mél. : lhs91@free.fr

Site Internet : <http://lesherbessauvages.free.fr>

## « LES ULIS EN JEU » édition 2009

Le samedi 16, mai restez aux Ulis ! Ne manquez surtout pas la plus grande fête ludique de la ville organisée par l'association *AVAG* en partenariat avec les services municipaux, et les associations : *UAU, l'Écume des Jeux, Amicale des Avelines, le Pescadou, Ulis Contacts, ...*

Au programme cette année : des jeux d'adresse, de société, du monde, de kermesse, des jouets pour les petits, des jeux vidéo, de rôles, des jeux sur le développement durable, et une Montagne de Kaplas.

En exclusivité sur la ville, un grand prix de voitures radio-commandées pour les fans de courses automobiles et tous les joueurs de 8 ans et plus.

La fête aura lieu :

**samedi 16 mai de 14h à 18h**  
**au Parc urbain (derrière la mairie)**  
**et à la médiathèque**

Replis prévus : au CLASH du Bosquet en cas de grand vent, ou devant la mairie en cas de forte pluie.

Contact : [Lud@VAG](mailto:Lud@VAG)

Ludothèque et espace multimédias  
 16/19 résidence les Hautes Plaines  
 91940 les ULIS

Tél.: 01 64 46 70 61

### APEX\*ULIS

Un nouveau CA a été élu par l'AG du 4 avril 2009 et un nouveau Bureau devait être élu par le CA du 27 avril 2009, alors que ce n° 39 était sous presse. Leurs compositions seront publiées dans le n° 40.

### Rédaction bénévole du *Phare* numéro 39 :

- **Pierre Belbenoit** (Directeur, Rédacteur en Chef)
- **Pierre Piquepaille** (PAO, relations techniques)
- **Yvette Roussel** (secrétariat de rédaction)
- **Bernard Amar** (animation promotionnelle)
- **Bozena Teodorowicz** (gestion financière)
- **Bernard Charpenet** (organisation de la diffusion)
- **François Guigon** (gestion de la messagerie)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis  
 Adresse électronique : [redac.phare@wanadoo.fr](mailto:redac.phare@wanadoo.fr)



## Exposition **DUNO'ZARTS**

Début Juin, se tiendra la seconde édition de *DUNOZ'ARTS*, une exposition itinérante d'un genre particulier. En effet, elle regroupe 52 peintres et sculpteurs de l'Essonne et des Yvelines qui, au delà de leurs difficultés spécifiques, handicap physique ou mental, nous donnent à voir des oeuvres colorées sur le thème « textures ».

Vous ne manquerez pas d'être étonnés par la qualité des empâtements symbolisant la sécheresse du sol ou bien encore celle de beaux enduits blancs nous rappelant les sols antarctiques.

Ce regroupement est celui d'artistes amateurs issus des ateliers d'Art Plastique de la peintre Marie-Pierre Dunod : l'atelier du foyer de vie « Maison de Vaubrun » aux Ulis (91), l'atelier de l'association *Art 91* aux Ulis (91), l'atelier du Foyer de vie « Vignes et Tilleuls » à Gometz-le-Châtel (91), l'atelier de l'association *l'Art-en-Tête* à Magny-les-Hameaux (78), l'atelier du Centre Médico-psychologique de Magny-les-Hameaux (78), l'atelier de l'Association des Paralysés de France (APF) de Voisins (78).

Les travaux artistiques présentés lors de cette exposition nous replace dans la question de l'Art, qui dépasse et transcende les particularités humaines pour conduire l'homme vers des chemins d'émotions et de transfiguration du quotidien.

Cette exposition débutera à Gometz-le-Châtel (91) dans les locaux de l'association *APEI* (1), « Vignes et Tilleuls », du 29 mai au 5 juin 2009.

Vous pourrez rencontrer l'ensemble des exposants et leurs oeuvres lors du temps fort de cet événement les 6 et 7 Juin au domaine du Moulin d'Ors, à Châteaufort-en-Yvelines (78), vernissage le 6 à 12h30.

Enfin le CMP (2) « Calliopé » à Magny-les-Hameaux (78) accueillera l'exposition pendant tout l'été.

Pour tout renseignement, contacter le : 06 70 44 76 72

***DUNO'ZARTS et ART 91***

- (1) APEI : Association des Parents d'Enfants Inadaptés  
(2) CMP : Centre Médico-Psychologique